



2023

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

Monsieur le Ministre de l'Écologie
Monsieur le Ministre des Transports
Monsieur le secrétaire d'État chargé de la Mer

Conformément aux dispositions prévues par la Loi du 13 juillet 1983, et dans le respect des dispositions du Code du travail relatif au droit de grève, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève par le Syndicat National des Officiers de Port - FO couvrant les personnels de la Fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et salariés du secteur privé dans l'ensemble des capitaineries sur l'ensemble du territoire.

Nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible à compter de la journée du 19 octobre 2023 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés pour une durée illimitée.

Nos difficultés récurrentes à recruter dans un vivier se réduisant et attiré par des offres pécuniaires extérieures plus attractives ainsi que la politique de nos hiérarchies stigmatisant la baisse constante des effectifs pour des raisons uniquement budgétaires sans prendre en compte nos missions et conditions de travail ont réduit nos professions à une taille critique remettant en cause notre existence.

Afin d'enrayer cette spirale le SNOP FO propose entre autres de modifier nos statuts afin d'élargir le vivier de recrutement et pérenniser notre existence sans baisser la reconnaissance de nos diplômes. Il faut également valoriser l'ensemble de nos grilles, certaines n'ont pas réellement évolué depuis 20 ans.

Comme l'eut fait la DGITM en son temps, *l'Administration de la mer se donne pour objectif d'élargir le vivier de recrutement des officiers de port, qui reste encore limité aux anciens navigant de la marine marchande et de la marine nationale. En parallèle, elle impulsera une refonte des concours internes et externes. Enfin, elle stimulera l'attractivité de ce segment d'activité qui souffre d'un manque structurel d'effectifs dans les capitaineries.*

Les voies de recrutement par concours seront améliorées dès 2024 ainsi que les conditions de

SNO

P FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
SNOP FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Site www.officierdeport.com

Mail snopforceouvriere@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/groups/officiersdeport>

Secrétaire général : **Stéphane Lucas**, Commandant adjoint du port de Brest - tél 06 03 32 70 92

SGA : **Olivier Chemineau** Lieutenant de port GPMM - 06 85 79 60 82 / **Loïc Sinquin**, Commandant de port du GPMB - tél 06 64 49 92 44



2023

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

rémunération et de travail. Les salaires seront revalorisés. Les grilles statutaires seront révisées notamment lors du passage d'officier de port adjoint à l'officier de port, *parallèlement, l'accès à la catégorie active fera l'objet d'un travail en lien avec la DRH afin de tenir compte de la pénibilité du métier, encore trop peu reconnue.*

En accord avec cette feuille de route corédigée de la DG AMPA et comme porté par le SNOP-FO depuis de très nombreuses années, nous encourageons les services de l'État à se réunir pour aboutir au plus vite sur ces engagements avant la fin programmée de la police portuaire qui ne pourra que nuire à l'ensemble des ports de France.

Pour être au rendez-vous du concours 2024, de la feuille de route, l'agenda social, les effectifs minimums critiques des capitaineries, la revalorisation des grilles indiciaires, ..., il est impératif d'échanger au plus tôt sur les propositions envoyées par le SNOP-FO.

Comme convenu, sans réunion et avancées rapides de la part de l'administration centrale pour que les statuts OP et OPA soient revalorisés ainsi que leurs grilles indiciaires le SNOP-FO portera des mouvements sociaux aussi souvent que nécessaires. Malheureusement le dialogue social en France est uniquement basé sur le rapport de force.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur les Ministres, nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire général du SNOP-FO

Stéphane LUCAS

SNO

P FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
SNOP FO - Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Site www.officierdeport.com

Mail snopforceouvriere@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/groups/officiersdeport>

Secrétaire général : **Stéphane Lucas**, Commandant adjoint du port de Brest - tél 06 03 32 70 92

SGA : **Olivier Chemineau** Lieutenant de port GPMM - 06 85 79 60 82 / **Loïc Sinquin**, Commandant de port du GPMB - tél 06 64 49 92 44